

Déclaration de travaux en milieu aquatique

Vous êtes

Un agriculteur, un propriétaire, un maire ou un président d'association foncière désireux de pouvoir réaliser des travaux d'entretien et/ou de remise en fonctionnalité d'un milieu aquatique (fossé, écoulement temporaire, cours d'eau) dont vous avez la gestion.

Vous souhaitez

Pouvoir réaliser des travaux d'entretien courant en ayant pris en compte les considérations réglementaires du Code de l'Environnement.

Pouvoir évaluer la nécessité de faire appel ou non à un bureau d'étude spécialisé pour la réalisation d'une étude complète.

Nous vous proposons

Un conseil dans la réalisation en votre nom d'un dossier de déclaration permettant d'envisager des interventions dans un cadre réglementaire validé par la DDT.

Un accompagnement dans le cas où la nature du projet suppose concertation et négociation avec le service de Police de l'Eau de la DDT.

Notre expérience/nos références

Des conseillers spécialisés en agro-environnement.

L'accompagnement de plusieurs dizaines d'exploitants agricoles dans la gestion d'un dossier réglementaire de travaux.

La participation de la Chambre d'agriculture à la conception et au test des documents.

Nous vous apportons

Un dossier d'intervention et/ou de déclaration de travaux (formulaire rempli avec vous + photos, illustrations et extraits de cartes) à déposer auprès de la DDT.

Un compte rendu de conseil sur le bon suivi du dossier.

LES +

- Démarche accompagnée
- Proximité et implication de la Chambre d'agriculture

Modalités

- ✓ Au bureau, ou, le plus souvent, une visite sur le terrain.
- ✓ Formulaire rempli + compte rendu de conseil sous deux à trois semaines maximum après la visite.

PRIX DE LA PRESTATION

Tarif et conditions de vente :
nous consulter

Contacts :

Monsieur Philippe BOULIER

Tél : 03.84.77.14.58

Fax : 03.84.76.52.65

philippe.boulier@haute-saone.chambagri.fr

Monsieur Lionel MONTMAIN

Tél : 03.84.77.14.62

Fax : 03.84.76.52.65

lionel.montmain@haute-saone.chambagri.fr



Nos engagements de service

- l'écoute, proche pour mieux vous comprendre
- la réactivité, pour garder une longueur d'avance
- l'efficacité, des prestations pertinentes au bon moment
- l'expertise, une large palette de compétences
- la clarté des informations, pour une relation en toute confiance
- l'éthique, des valeurs pour le respect de vos intérêts

Retrouvez toutes nos prestations sur le site www.franche-comte.chambagri.fr